

Instructions de montage et d'utilisation

Dispositif d'ancrage horizontal



Type **LUX-top® FSA 2010-H**

Système de rail pour la fixation des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur (EPI contre les chutes)

**Produit testé et certifié selon la norme DIN EN 795:2012 Type D
et la norme DIN CEN/TS 16415:2017 par
DEKRA Testing and Certification GmbH**

**Avec agrément technique général / homologation générale de type
(abZ/aBG) de l'Institut allemand des techniques de construction
(DIBt)**

Chaque dispositif d'ancrage LUX-top® FSE 2010-H est livré avec ces instructions de montage et d'utilisation. Il est impératif de les lire consciencieusement avant utilisation et de les conserver à tout moment à proximité aussi directe que possible de l'équipement.

Avant-propos

Vérifier la capacité de charge du toit ou de la sous-structure avant l'installation du dispositif d'ancrage. En cas de doute, consulter un ingénieur en structure ! Respecter les dispositions techniques relatives à la construction. Aucune modification ne peut être apportée au dispositif d'ancrage et seules des pièces d'origine du système d'ancrage peuvent être utilisées.

En cas d'utilisation du système en Allemagne, les indications de l'agrément technique général Z-14.9-808 doivent être respectées.



CONSIGNES DE SÉCURITÉ :

- En cas d'utilisation du dispositif d'ancrage comme élément d'un système d'arrêt de chute, il est essentiel pour la sécurité de garantir, avant toute utilisation, l'espace libre nécessaire en contrebas de la zone de travail, sous l'utilisateur, de façon à ce que, en cas de chute, ce dernier ne puisse pas heurter le sol ou tout autre obstacle !
- En cas de chute d'une personne sécurisée par le dispositif d'ancrage **LUX-top[®] FSA 2010-H**, la déformation / déviation du dispositif d'ancrage qui en résulte (jusqu'à 0,5 m pour une distance maximale autorisée entre les supports de 3 m (voir également page 5)) lors de la distance d'arrêt doit être prise en compte.

L'espace libre minimal requis au-dessous de l'utilisateur du système (voir également règlement DGUV 112-198) se calcule à partir des éléments ci-dessous :

- Déformation/déviation du dispositif d'ancrage (jusqu'à 0,5 m)
 - + Longueur de déploiement complet de l'absorbeur d'énergie conformément aux instructions d'utilisation (voir instructions d'utilisation de l'EPI contre les chutes respectif)
 - + Extension du câble de liaison due à l'allongement du câble (voir instructions d'utilisation de l'EPI contre les chutes correspondant)
 - + Déplacement du harnais de sécurité sur le corps de l'utilisateur (voir instructions d'utilisation de l'EPI contre les chutes correspondant)
 - + Taille de l'utilisateur
 - + Distance de sécurité de 1,0 m
- **En cas d'espace libre insuffisant sous l'utilisateur, le dispositif d'ancrage ne doit être utilisé qu'avec un système de retenue et doit être signalé en conséquence.** Pour cela, respecter les instructions d'utilisation des autres équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur (EPI contre les chutes) utilisés.
 - Pour une utilisation horizontale, seules les longes adaptées à ce mode d'utilisation et certifiées résistantes aux types de bords correspondants peuvent être utilisées.
 - Le dispositif d'ancrage ne doit être installé et utilisé que par des personnes qualifiées et formées, qui sont familiarisées avec ces instructions d'utilisation et aptes, tant sur le plan physique que mental, à utiliser l'EPI contre les chutes. Les problèmes de santé (par exemple, troubles cardiaques, problèmes cardiovasculaires, prise de médicaments) peuvent affecter la sécurité de l'utilisateur du système en hauteur.
 - L'utilisation non conforme du système, par exemple pour y suspendre des charges ou transporter du matériel, n'est pas autorisée.

- Le dispositif d'ancrage peut être utilisé pour sécuriser des personnes contre les chutes en y fixant l'EPI contre les chutes, composé, par exemple, d'un harnais de sécurité (DIN EN 361), d'une longe (DIN EN 354) et d'un absorbeur d'énergie (DIN EN 355), conformément à la norme DIN EN 363.
Le dispositif d'ancrage peut être également utilisé pour fixer le système porteur, conformément à la norme TRBS 2121-3, pour les techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes, en ayant recours à un chariot supplémentaire et à des distances réduites entre les supports (voir page 5).
- Lorsque le dispositif d'ancrage est utilisé comme élément d'un système d'arrêt de chute, l'utilisateur doit être équipé d'un absorbeur d'énergie, qui limite à 6 kN maximum les forces dynamiques maximales s'exerçant sur l'utilisateur lors d'un arrêt de chute.
- L'utilisation du dispositif d'ancrage combiné à des appareils antichute à rappel automatique conformes à la norme DIN EN 360 et des antichutes à guidage mobile (DIN EN 353-2) est possible.
- La combinaison d'éléments individuels des équipements mentionnés avec le système **LUX-top**[®] **FSA 2010-H** peut entraîner un danger de mort, car la sûreté de fonctionnement de l'un de ces éléments peut en être affectée. Il faut donc impérativement s'assurer que les pièces d'équipements rassemblées au sein d'un système vont parfaitement les unes avec les autres.
- Le bon fonctionnement des composants de l'équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur et leur conformité à ces instructions d'utilisation doivent être vérifiés.
- La fixation au système **LUX-top**[®] **FSA 2010-H** s'effectue à l'aide des chariots propres au système (voir composants du système **LUX-top**[®] **FSA 2010-H**, pages 11 et suivantes).
- Avant chaque utilisation, l'utilisateur doit effectuer une inspection visuelle du dispositif d'ancrage pour vérifier l'état de fonctionnement et d'entretien.
- En cas de doute sur l'état de sécurité (par exemple, une forte corrosion, des déformations, la foudre, des composants de système endommagés, des pièces desserrées, des bases de fixation inappropriés) ou **après une chute, le système LUX-top**[®] **FSA 2010-H doit être mis hors service** et examiné par une personne compétente et qualifiée (contrôle documenté par écrit).
- Après la chute d'une personne assurée par le système **LUX-top**[®] **FSA 2010-H**, la stabilité du support de fixation doit être vérifiée par une personne qualifiée avant de remonter un nouveau dispositif d'ancrage. Si nécessaire, le système de rail complet – avec les ancrages ou les composants individuels – doit être remplacé.
- Des instructions d'utilisation avec informations sur le positionnement et l'utilisation des dispositifs d'ancrage doivent être disponibles à proximité de l'accès au système de sécurité (par ex. accès sur le toit) !

- Concernant l'utilisation du système **LUX-top**[®] **FSA 2010-H**, les directives nationales correspondantes, ainsi que les réglementations et les directives relatives à la prévention des accidents du travail en vigueur, doivent être respectées. Cela inclut, entre autres, pour l'Allemagne :
 - **TRBS 2121** « Règles techniques pour la sécurité du travail – Mise en danger des personnes en cas de chute »
 - **DIN 4426** « Exigences de sécurité pour les lieux de travail et accès »
 - **DIN 363** « Équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur – Systèmes individuels de protection contre les chutes »
 - **DGUV prescription 38** « Travaux de construction »
 - **DGUV règlement 112-198** « Utilisation de l'équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur »
 - **Information DGUV 201-054** « Travaux de toiture, charpenterie et constructions en bois »
 - **DGUVI 201-056** « Bases de planification des dispositifs d'ancrage sur les toits »
 - **DGUVI 212-001** « Travailler en utilisant des techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes »
 - **ASR A2.1** « Règles techniques pour les lieux de travail - Protection contre les chutes de personnes et d'objets, séjours dans des zones dangereuses »

Par ailleurs, il convient de tenir compte des « Directives de sécurité et de travail pour les techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes » de l'association professionnelle « Fach- und Interessenverband für seilunterstützte Arbeitstechniken (FISAT) e.V. ».

- Veiller à une bonne stabilité pendant l'utilisation du dispositif d'ancrage !
- Un plan prévoyant les mesures de sauvetage à prendre en cas d'urgence doit être mis en place afin de pouvoir porter secours de manière sûre et rapide.
- La longe doit toujours être aussi courte que possible, même en cas d'utilisation de systèmes d'arrêt de chute, afin de réduire au minimum la hauteur de chute libre éventuelle. Il est essentiel pour la sécurité de choisir l'emplacement du dispositif d'ancrage et la façon d'exécuter les travaux de sorte à limiter au minimum la chute libre possible et la hauteur de chute. **Idéalement, l'utilisation adéquate de l'EPI contre les chutes doit permettre d'exclure toute chute dans le vide.**
- Positionnez le dispositif d'ancrage sur le bâtiment de sorte à garantir un facteur de chute maximum de 1 en cas de chute dans le vide.
- Il convient de noter que le non-respect de ces instructions d'utilisation et une documentation incomplète excluent toute demande d'indemnisation.
- En cas d'incertitude lors de l'installation ou de l'utilisation du système, contacter immédiatement le fabricant !

Nombre d'utilisateurs max. *) :

| | |
|--|---|
| <p>Système d'arrêt de chute ou de retenue avec EPI contre les chutes</p> | <p>Techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes, conformément à la norme TRBS 2121-3 (SZP)</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • 4 personnes (sur le système complet droit) ou • 3 personnes (sur le système complet comportant des courbes) • 2 personnes (par champ pour tous les systèmes) | <ul style="list-style-type: none"> • 1 personne (par champ) avec un chariot pour le système porteur et un chariot séparé pour le système de sécurité <p><i>En cas de sauvetage, une 2^e personne est autorisée, le cas échéant, dans le champ ! Lors du sauvetage, il peut être nécessaire d'avoir recours à des chariots supplémentaires !</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 personnes (sur le système complet) |
| <p>En cas de doute, veuillez contacter le fabricant.</p> | |

Distances possibles entre les supports de rail*) :

| SUPPORT DE RAIL | DISTANCE ENTRE DEUX SUPPORTS |
|---|--|
| <p>LUX-top[®] FSA 2010-H Support pour joint debout double</p> | <p>Maximum 2 m (dans un système d'arrêt de chute ou un système de retenue)</p> <p>Maximum 1 m (en cas d'utilisation pour des techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes (SZP), en tant que partie du système porteur, conformément à la norme TRBS 2121-3)</p> |
| <p>LUX-top[®] FSA 2010-H Support en C LUX-top[®] FSA 2010-H Support L-80 LUX-top[®] FSA 2010-H Support L-150 LUX-top[®] FSA 2010-H Support pour profil trapézoïdal LUX-top[®] FSA 2010-H Support Omega LUX-top[®] FSA 2010-H Support L-80 WDVS</p> | <p>Maximum 3 m (dans un système d'arrêt de chute ou un système de retenue)</p> <p>Maximum 1 m (en cas d'utilisation pour des techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes (SZP), en tant que partie du système porteur, conformément à la norme TRBS 2121-3)</p> |
| <p>LUX-top[®] FSA 2010-H Support en C ASP LUX-top[®] FSA 2010-H Support en L ASP</p> | <p>Maximum 3 m (dans un système d'arrêt de chute ou un système de retenue)</p> <p>La compatibilité pour les techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes (SZP), en tant que partie du système porteur, conformément à la norme TRBS 2121-3, doit être vérifiée au cas par cas. Prière de consulter le fabricant à ce sujet.</p> |
| <p>LUX-top[®] FSA 2010-H Support SD (Z II, B, S)</p> | <p>Maximum 1,80 m **) (dans un système d'arrêt de chute ou un système de retenue)</p> |

Recommandations

- **En cas de distances entre les supports inférieures ou égales à 2 m, une longueur de rail maximale de 40 m est recommandée.**
Les exceptions sont à demander au fabricant.
Selon la distance entre les supports, il peut être nécessaire de prévoir des longueurs de rail plus petites et des éclissages supplémentaires !
- **En cas de supports spéciaux, qui ne sont pas mentionnés ici, prière de tenir compte des directives de la planification correspondante.**

*) Respecter également les indications de l'abZ/aBG Z-14.9-808 en cas d'utilisation en Allemagne.

**) Dans certains cas exceptionnels, la distance maximale entre les supports peut, après entente avec le fabricant, être augmentée jusqu'à 2 m.

Instructions de montage importantes^{*)} :

- Le montage du système **LUX-top**[®] **FSA 2010-H** doit généralement être effectué uniquement par du personnel de montage qualifié avec le matériel de fixation fourni par le fabricant conformément aux instructions de montage et d'utilisation ! Le montage doit être effectué de manière appropriée !
- Tous les composants doivent être contrôlés avant le montage, afin de vérifier qu'ils soient complets et en bon état. Tous les points d'entrée et de sortie, ainsi que les interruptions de rails, doivent être sécurisés par des butées (par exemple, embout rabattable ou embout en U).
- Tous les couples de serrage indiqués doivent être appliqués avec une clé dynamométrique conforme.
- Le système de rail doit être raccordé à la protection contre la foudre selon les directives nationales de la protection contre la foudre (liaison équipotentielle). L'utilisation comme ligne de captage est interdite ! Nous recommandons toujours d'y associer le constructeur / le planificateur du dispositif de protection contre la foudre compétent !
- Inclinaison maximale autorisée du système de rail = 15° (conformément à la norme DIN EN 795:2012 type D).
- Le montage doit être effectué sur une base avec une capacité de charge suffisante conformément aux instructions du fabricant et le cas échéant à l'analyse statique sur le site conformément aux dispositions techniques relatives à la construction. Les dimensions minimales des composants et les distances au bord, telles qu'indiquées dans le manuel de montage, doivent être respectées !
- Le transfert des charges dans la base de fixation ou dans la construction globale doit être prouvé sur le site conformément aux dispositions techniques relatives à la construction.
- Les monteurs doivent s'assurer que le support est approprié à la fixation du dispositif d'ancrage.
- Toutes les liaisons du dispositif d'ancrage doivent être correctement et consciencieusement montées et vérifiées, conformément aux directives du fabricant. Ceci doit être attesté par le monteur responsable sur le formulaire de documentation de montage joint à ces instructions d'utilisation.
- Après le montage, le formulaire de documentation de montage doit être complété et remis à l'exploitant du bâtiment/au maître d'ouvrage et conservé dans un lieu sûr, le cas échéant avec les pièces non utilisées de l'équipement.
- Il est également recommandé de documenter l'exécution correcte du montage au moyen de photographies ou d'autres données de montage importantes. Nous recommandons à ce sujet d'utiliser les documents se trouvant à la fin de ces instructions d'utilisation. D'autres informations relatives aux documents de montage sont indiquées dans la norme DIN EN 795:2012 (annexe A).

^{*)} En cas d'utilisation du système en Allemagne, les indications de l'agrément technique général Z-14.9-808 doivent être respectées.

- Les documents de montage fournissent à l'utilisateur la preuve que le montage a été effectué en bonne et due forme et servent de base pour les vérifications ultérieures du dispositif d'ancrage. Une copie de ces documents doit par conséquent être conservée dans le bâtiment.
- Lors du montage du dispositif d'ancrage, les réglementations nationales en vigueur et les dispositions relatives à la prévention des accidents du travail du pays respectif doivent être respectées.
- Les monteurs doivent prendre les mesures appropriées pour qu'aucun élément du dispositif d'ancrage, ni aucun outil ne puisse tomber depuis la zone de travail.
- Dans le cas de surfaces et toitures inclinées, la charge de neige sur le système **LUX-top**[®] **FSA 2010-H** doit être évitée en installant des dispositifs pare-neige !

Distances de montage :

Les distances par rapport au bord de chute doivent être déterminées conformément aux dispositions nationales et en fonction de la géométrie du toit.

Il convient de sélectionner et de disposer correctement les dispositifs d'ancrage fixés en permanence sur la surface de toit en fonction du type et de l'utilisation du dispositif d'ancrage, et ce, en tenant compte des caractéristiques de la surface de toit.

Vous trouverez des informations relatives aux recommandations en termes de conception et de positionnement des dispositifs d'ancrage sur le toit par ex. dans la norme DGUVI 201-056 « Bases de planification des dispositifs d'ancrage sur les toits », qui a été approuvée dans le cadre du groupe de travail D-A-CH-S réunissant des experts internationaux.

Vous pouvez télécharger la brochure gratuitement notamment sur le site www.lux-top-absturzsicherungen.de.

Ces recommandations n'affectent pas les dispositions nationales. En cas d'écart par rapport au droit national, la personne visée par la présente recommandation assume la totalité des risques juridiques dans la mesure de ladite divergence.

Utilisation / Description du système :

Le système **LUX-top**[®] **FSA 2010-H** est un dispositif d'ancrage à guidage fixe, conformément aux normes DIN EN 795:2012 type D et DIN CEN/TS 16415:2017, qui sert à fixer l'équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur lors de travaux effectués dans des secteurs où il existe un risque de chute. Le dispositif d'ancrage est destiné à empêcher les chutes de personnes ou, en cas de chute d'un utilisateur, à le rattraper et à le protéger de blessures graves ou mêmes mortelles. Il peut également être utilisé en tant que partie du système porteur pour les techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes (SZP), conformément à la norme TRBS 2121-3.

Le système rigide peut être monté en combinaison avec les supports de rail **LUX-top**[®] **FSA 2010-H** – mentionnés ci-dessus sur tous les éléments de construction suffisamment porteurs.

LUX-top[®] **FSA 2010-H** est prévu pour une sollicitation dans toutes les directions.

LUX-top[®] **FSA 2010-H** peut être monté et utilisé dans les positions suivantes :*)

- En position horizontale, par ex. sur les surfaces de toit
- En position inclinée, par ex. sur des surfaces inclinées
- En position horizontale, par ex. sur des murs et des poteaux
- Position au-dessus de la tête, par ex. au plafond et sur des poutres

Dans le cas d'une utilisation conforme aux prescriptions, l'incidence maximale estimée – dépendant du nombre maximal d'utilisateurs autorisés –, qui est transmise par les supports de rail à la structure en cas de chute, est de

Avec 1 utilisateur : $F_{E,d} = 9,0 \text{ kN}$ (6 kN x 1,5).

Avec 2 utilisateurs : $F_{E,d} = 10,5 \text{ kN}$ (7 kN x 1,5).

Avec 3 utilisateurs : $F_{E,d} = 12,0 \text{ kN}$ (8 kN x 1,5).

Avec 4 utilisateurs : $F_{E,d} = 13,5 \text{ kN}$ (9 kN x 1,5).

Le dispositif d'ancrage **LUX-top**[®] **FSA 2010-H** est habilité pour être utilisé simultanément par **4 personnes***) au maximum équipées de harnais de sécurité et d'absorbeurs d'énergie (incluant les personnes requises, le cas échéant, pour les premiers secours / le sauvetage). Chaque utilisateur doit être attaché à un chariot séparé !

Même un système déjà déformé par une chute peut en général être utilisé pour porter secours à des personnes ayant chuté.

LUX-top[®] **FSA 2010-H** peut être utilisé dans les systèmes de protection contre les chutes suivants, conformément à la norme EN 363:2008 :

- Systèmes de retenue
- Systèmes d'arrêt de chute
- Systèmes de sauvetage

Les instructions d'utilisation des autres EPI contre les chutes utilisés ou des dispositifs de descente en rappel ou de sauvetage doivent être respectées !

LUX-top[®] **FSA 2010-H** peut également être utilisé comme dispositif d'ancrage pour les systèmes porteurs pour les techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes (SZP), conformément à la norme TRBS 2121-3 (travaux en rappel, etc.), ou pour le positionnement de personnes ! La charge maximale autorisée du système est de 3 kN (~ 300 kg) par utilisateur et par champ.

*) En cas d'utilisation du système en Allemagne, les indications de l'agrément technique général Z-14.9-808 doivent être respectées.

Matériaux :

Les systèmes de rail sont fabriqués dans les matériaux 1.4301, 1.4305, 1.4307, AW-2017, W2.0966 et EN AW-6060 T66 (naturel - anodisé). Les systèmes de rail satisfont ainsi à la classe de résistance à la corrosion CRC II, conformément à la norme DIN EN 1993-1-4.

Maintenance, entretien et vérification :

Avant toute utilisation, un contrôle de l'intégrité du système doit être effectué par l'utilisateur (voir les consignes de sécurité).

Le maître d'ouvrage / l'exploitant du bâtiment est tenu de veiller à ce que le dispositif d'ancrage soit en permanence en bon état. Il est donc recommandé de faire contrôler le dispositif d'ancrage selon les besoins et au moins tous les 12 mois (par exemple dans le cadre de l'entretien général du toit) par les experts formés ou agréés de la société ST QUADRAT Fall Protection S.A.**)

Ce contrôle régulier est essentiel car la sécurité de l'utilisateur dépend de l'efficacité et de la durabilité du dispositif d'ancrage.

La liste de contrôle en annexe peut également être utilisée.

Une sollicitation du système avec des charges d'essai à des fins de contrôle n'est pas autorisée sur le chantier !

Une carte de contrôle, sur laquelle la vérification peut être documentée par l'expert qualifié, est incluse en annexe de ces instructions d'utilisation.

La date de la prochaine vérification doit être indiquée sur la plaque signalétique du système LUX-top[®] FSA 2010-H, ainsi que sur la carte de contrôle.

Tout contact entre le dispositif d'ancrage en acier inoxydable et l'acier « noir » (même sous la forme de poussière), ainsi qu'avec des produits chimiques et d'autres substances corrosives doit être évité, car cela peut provoquer la corrosion.

Le dispositif d'ancrage **LUX-top[®] FSA 2010-H** est durablement résistant aux intempéries. En fonction des conditions d'utilisation, le dispositif d'ancrage doit être nettoyé occasionnellement avec de l'eau chaude.

Il ne faut en aucun cas utiliser des détergents ou des produits chimiques agressifs !

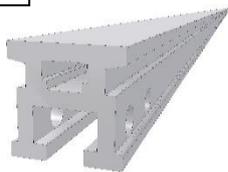
Autres :

Aucun ajout ou modification ne peut être entrepris sans l'accord préalable écrit du fabricant. De même, toutes les réparations ne peuvent être effectuées qu'en accord avec le fabricant. En cas de revente de l'équipement dans un autre pays, le vendeur doit mettre à disposition, dans la langue de ce pays, les instructions relatives à l'utilisation, à l'entretien, aux inspections périodiques et aux réparations, et ce, pour la sécurité de l'utilisateur.

****)** **Remarque :** conformément à la réglementation allemande DGUV 112-198, il convient de contrôler avant d'utiliser des dispositifs d'ancrage fixés sur un bâtiment, si la dernière expertise ne remonte pas à plus d'un an, à moins que des délais plus courts n'aient été définis en raison des conditions d'utilisation.

Composants standard du système LUX-top® FSA 2010-H :

1



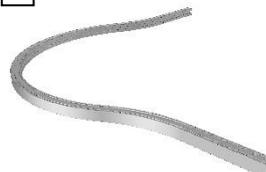
LUX-top® FSA 2010-H
Profil de rail

2



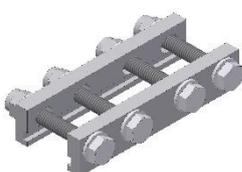
LUX-top® FSA 2010-H
Rail courbé

3



LUX-top® FSA 2010-H
Rail courbé OMEGA

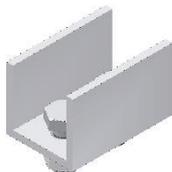
4



LUX-top® FSA 2010-H
Éclissage LA

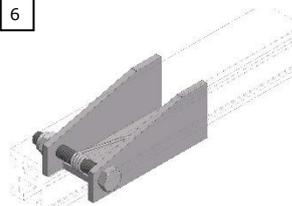
éclissage extérieur en option

5



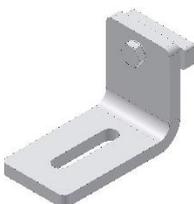
LUX-top® FSA 2010-H
Embout en U

6



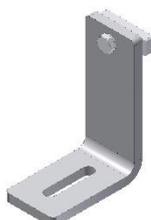
LUX-top® FSA 2010-H
Butée extérieure rabattable

7



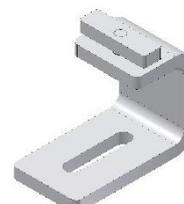
LUX-top® FSA 2010-H
Support L-80

8



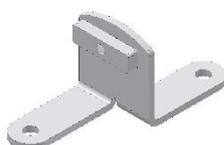
LUX-top® FSA 2010-H
Support L-150

9



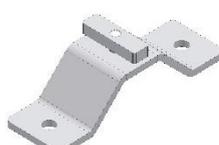
LUX-top® FSA 2010-H
Support en C

10



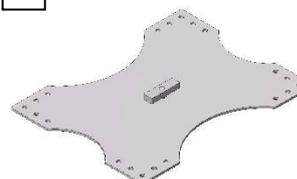
LUX-top® FSA 2010-H
Support L-80 WDVS

11



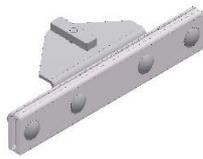
LUX-top® FSA 2010-H
Support OMÉGA

12



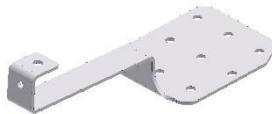
LUX-top® FSA 2010-H
Support profil trapézoïdal

13



LUX-top® FSA 2010-H
Support joint debout double

14



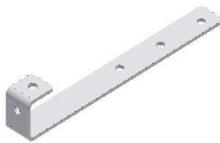
LUX-top® FSA 2010-H
Support SD-Z II

15



LUX-top® FSA 2010-H
Support SD-B

16



LUX-top® FSA 2010-H
Support SD-S

17



LUX-top® FSA 2010-H
Écrou de serrage rectangulaire

18



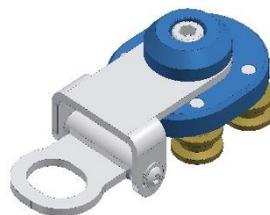
LUX-top® FSA 2010-H
Chariot HSL 45

19



LUX-top® FSA 2010-H
Chariot HSL 90

20



LUX-top® FSA 2010-H
Chariot HSL monté au-dessus de la tête

21



LUX-top® FSA 2010-H
Plaque signalétique A2

- (1) **LUX-top® FSA 2010-H Profil de rail**
31 x 31 mm ; EN AW-6060 T66, naturel – anodisé
Utilisé comme rail de guidage horizontal rigide restant durablement en place dans les systèmes de rail LUX-top® FSA 2010.
- (2) **LUX-top® FSA 2010-H Rail courbé**
Disponible en différentes versions avec un rayon minimum de 400 mm.
Le profil de rail peut être courbé selon différents axes.
- (3) **LUX-top® FSA 2010-H Rail courbé OMEGA**
Pour le contournement des coins extérieurs d'un bâtiment.
Le profil de rail peut être courbé selon différents axes.
- (4) **LUX-top® FSA 2010-H Éclissage LA**
Pour le raccordement de rails horizontaux dans les systèmes de rail LUX-top® FSA 2010-H.
- (5) **LUX-top® FSA 2010-H Embout en U**
Utilisé comme butée fixe dans les systèmes de rail LUX-top® FSA 2010.

- (6) LUX-top[®] FSA 2010-H Butée extérieure rabattable**
Butée amovible, prémontée sur le rail, permettant de retirer le chariot.
- (7) LUX-top[®] FSA 2010-H Support L-80**
Pour la fixation du système de rail sur des sous-structures en béton ou en acier, avec 1 ancrage pour béton M12 ou 1 vis à tête hexagonale M12.
- (8) LUX-top[®] FSA 2010-H Support L-150**
Pour la fixation du système de rail sur des sous-structures en béton ou en acier, avec 1 ancrage pour béton M12 ou 1 vis à tête hexagonale M12.
- (9) LUX-top[®] FSA 2010-H Support en C**
Pour la fixation du système de rail sur des sous-structures en béton ou en acier, avec 1 ancrage pour béton M12 ou 1 vis à tête hexagonale M12.
- (10) LUX-top[®] FSA 2010-H Support L-80 WDVS**
Pour la fixation du système de rail sur des sous-structures en béton ou en acier, avec 2 ancrage pour béton M12 ou 2 vis à tête hexagonale M12.
- (11) LUX-top[®] FSA 2010-H Support OMEGA**
Pour la fixation du système de rail sur des sous-structures en béton ou en acier, avec 2 ancrage pour béton M12 ou 2 vis à tête hexagonale M12.
- (12) LUX-top[®] FSA 2010-H Support pour profil trapézoïdal**
Pour la fixation du système de rail sur des profils trapézoïdaux posés à l'envers ou des éléments sandwich avec 12 rivets spéciaux. ^{***)}
- (13) LUX-top[®] FSA 2010-H Support pour joint debout double**
Pour la fixation du système de rail sur des toits à joint debout double, avec des mâchoires de serrage en aluminium.
- (14) LUX-top[®] FSA 2010-H Support pour toit en forte pente (SD-Z II)**
Pour la fixation du système de rail sur des toits couverts de tuiles.
- (15) LUX-top[®] FSA 2010-H Support pour toit en forte pente (SD-B)**
Pour la fixation du système de rail sur des toits couverts de tuiles plates arrondies.
- (16) LUX-top[®] FSA 2010-H Support pour toit en forte pente (SD-S)**
Pour la fixation du système de rail sur des toits couverts d'ardoises.
- (17) LUX-top[®] FSA 2010-H Écrou de serrage rectangulaire**
Pour la fixation des supports de rail sur le profil de rail.
- (18) LUX-top[®] FSA 2010-H Chariot HSL 45**
Point d'ancrage mobile qui peut être déplacé librement sur le rail de guidage horizontal rigide.
- (19) LUX-top[®] FSA 2010-H Chariot HSL 90**
Point d'ancrage mobile qui peut être déplacé librement sur le rail de guidage horizontal rigide.
- (20) LUX-top[®] FSA 2010-H Chariot HSL monté au-dessus de la tête**
Point d'ancrage mobile qui peut être déplacé librement sur le rail de guidage horizontal rigide.
Ce chariot est spécialement conçu pour une utilisation au-dessus de la tête, en combinaison avec un appareil antichute.
- (21) LUX-top[®] FSA 2010-H Plaque signalétique A2**
Contient des informations importantes sur l'utilisation du système.

***) **Remarque** : Outillage spécial nécessaire !

Instructions de montage LUX-top[®] FSA 2010-H :

Avant-propos :

La capacité de charge de la structure portante doit être vérifiée avant de monter le dispositif d'ancrage. Respecter les dispositions techniques relatives à la construction. Seules des pièces d'origine du système peuvent être utilisées. **En cas d'utilisation du système en Allemagne, les indications de l'agrément technique général Z-14.9-808 doivent être respectées !**

1 Mesurer et vérifier le tracé des rails sur le bâtiment

2 Répartir et monter les supports de rail

2a Supports L-80, L-150 et en C (en tôle de 10 mm)

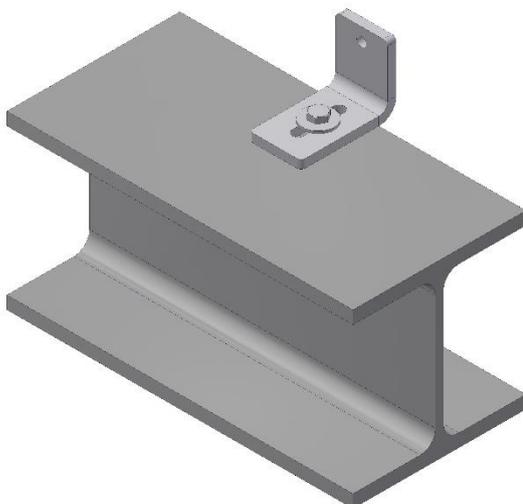
Montage sur des éléments de construction en béton min. C20/25 :



| | |
|---|-----------------|
| Boulon d'ancrage | FAZ II 12/20 A4 |
| Ø du trou de forage [mm] | 12 |
| Profondeur min. du trou de forage / profondeur d'ancrage dans le béton [mm] | 90 / 70 |
| Couple de serrage [Nm] | 60 |
| Épaisseur minimale de l'élément de construction [mm] | 120 |
| Distance au bord minimale du boulon d'ancrage [mm] | 250 |

1. Positionner le support de rail à l'endroit souhaité.
2. Percer un trou de 90 mm de profondeur à partir du bord supérieur du béton avec un foret de Ø 12 mm.
3. Nettoyer soigneusement le trou percé (brossage et soufflage).
4. Enfoncer l'ancrage pour béton fourni et fixer le support de rail en appliquant le couple de serrage approprié. Utiliser une clé dynamométrique.

Montage sur des éléments de construction en acier min. S235 :



| | |
|--|-----------------------------------|
| Moyen de fixation | Vis à tête hexagonale M12 - A2-70 |
| Ø du trou de forage [mm] | 13 |
| Couple de serrage [Nm] | 56 (vis propre et sans graisse) |
| Épaisseur minimale de l'élément de construction [mm] | N.T.B. mais au moins 4 |
| Distance au bord minimale [mm] | N.T.B. |

N.T.B. =
conformément aux dispositions techniques relatives à la construction.

1. Positionner le support de rail à l'endroit souhaité.
2. Marquer le trou et percer. Selon le besoin, appliquer une protection contre la corrosion.
3. Placer la vis, la rondelle et l'écrou et appliquer le couple de serrage approprié. Selon les conditions ambiantes, utiliser un frein de vis !

2b Support L-80 WDVS ou support Omega (en tôle de 6 mm)

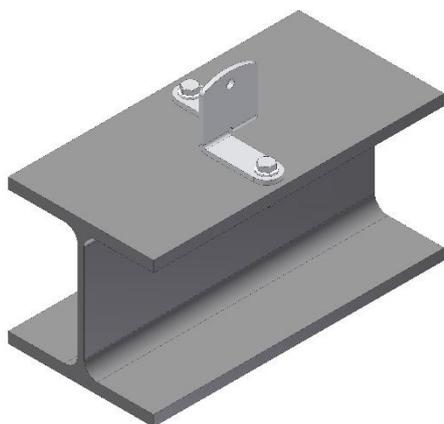
Montage sur des éléments de construction en béton min. C20/25 :



| | |
|---|-----------------|
| Boulon d'ancrage | FAZ II 12/20 A4 |
| Ø du trou de forage [mm] | 12 |
| Profondeur min. du trou de forage / profondeur d'ancrage dans le béton [mm] | 90 / 70 |
| Couple de serrage [Nm] | 60 |
| Épaisseur minimale de l'élément de construction [mm] | 120 |
| Distance au bord minimale du boulon d'ancrage [mm] | 250 |

1. Positionner le support de rail à l'endroit souhaité.
2. Percer des trous de 90 mm de profondeur à partir du bord supérieur du béton avec un foret de Ø 12 mm.
3. Nettoyer soigneusement les trous percés (brossage et soufflage).
4. Enfoncer l'ancrage pour béton fourni et fixer le support de rail en appliquant le couple de serrage approprié. Utiliser une clé dynamométrique.

Montage sur des éléments de construction en acier min. S235 :



| | |
|--|-----------------------------------|
| Moyen de fixation | Vis à tête hexagonale M12 - A2-70 |
| Ø du trou de forage [mm] | 13 |
| Couple de serrage [Nm] | 56 (vis propre et sans graisse) |
| Épaisseur minimale de l'élément de construction [mm] | N.T.B. mais au moins 4 |
| Distance au bord minimale [mm] | N.T.B. |

N.T.B. = conformément aux dispositions

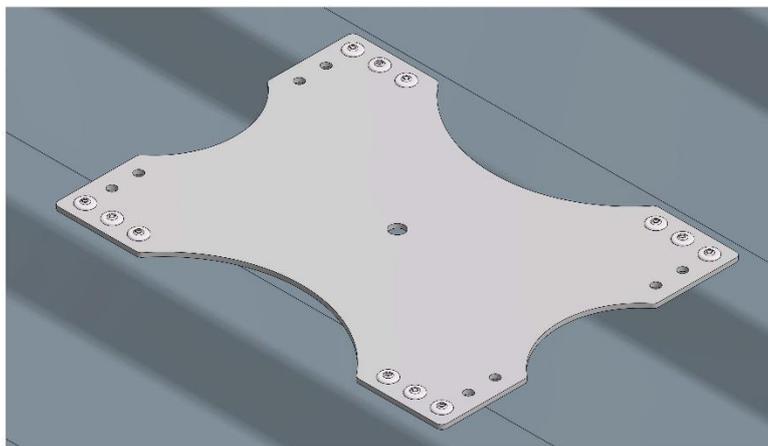
techniques relatives à la construction.

1. Positionner le support de rail à l'endroit souhaité.
2. Marquer les trous et percer. Selon le besoin, appliquer une protection contre la corrosion.
3. Placer les vis, les rondelles et les écrous et appliquer le couple de serrage approprié. Selon les conditions ambiantes, utiliser un frein de vis !

2c Support profil trapézoïdal

Montage sur des profils trapézoïdaux posés à l'envers ou des éléments sandwich en tôle acier ($t_{min} = 0,5 \text{ mm}$) ou en tôle d'aluminium ($t_{min} = 0,7 \text{ mm}$)

Remarque : Le support pour profil trapézoïdal standard est conçu pour des intervalles de membrures supérieures de 250 et 333 mm. Autres largeurs possibles sur demande

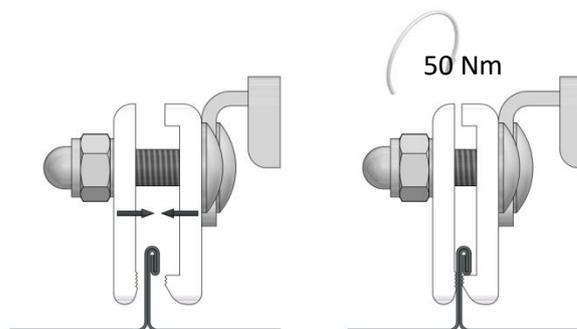
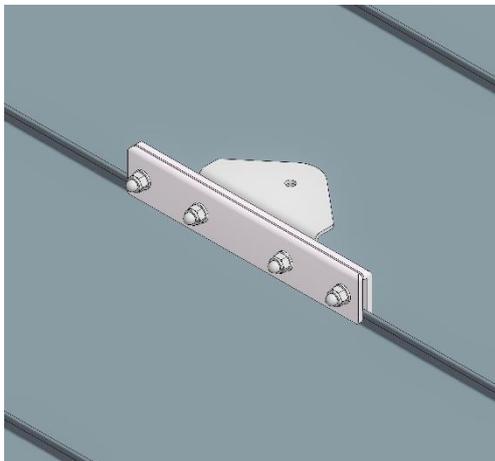


1. Coller les bandes d'étanchéité fournies sur les trous correspondants sur la face inférieure de l'embase.
2. Poser l'embase au centre, sur les membrures supérieures de l'élément sandwich ou du profil trapézoïdal.
3. Utiliser l'embase comme gabarit de perçage pour les trous de fixation des rivets (Ø 8 mm). Astuce : terminer tout d'abord la pose de 2 rivets, puis effectuer les autres perçages !
Après avoir effectué les perçages, les copeaux doivent être retirés du toit !
4. Poser les rivets fournis (12 pièces) à l'aide d'une pince à riveter manuelle spéciale (par exemple, GESIPA HN2 BT) ou d'un appareil à rivets borgnes électromécanique (par exemple, GESIPA PowerBird).
5. Vérifier que le support est correctement et solidement fixé.

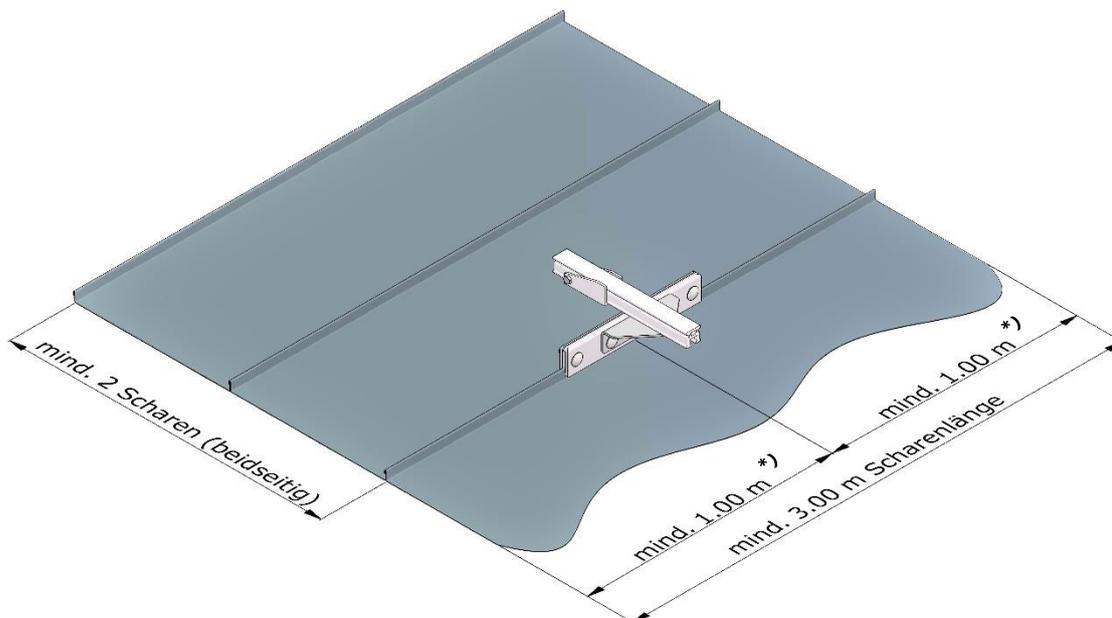
2d Support joint debout double

Épaisseur de matériau minimale des profils à joint debout *) :

- Zinc-titane : 0,70 mm
- Cuivre : 0,60 mm (seulement avec couche de séparation supplémentaire !)
- Acier inoxydable : 0,50 mm
- Tôle acier galvanisé : 0,60 mm
- Aluminium : 0,70 mm



1. Positionner le support de rail à l'endroit souhaité et le poser par le haut sur les joints du profilé à joint debout double, de façon à ce que le rail de serrage s'engage avec l'arrière sous le bord rabattu, conformément aux illustrations ci-dessus.
2. Aligner tous les supports de rail (par exemple, à l'aide d'un cordeau).
3. Tirer le rail de serrage en aluminium sous le bord rabattu en assurant un bon contact et serrer les vis de fixation avec un couple de serrage de 50 Nm. Il faut veiller ce faisant à ce que le placement du rail de serrage soit bien uniforme. Le carré des vis à tête bombée doit être correctement positionné dans les perforations prévues à cet effet dans le rail de serrage.



*) En cas d'utilisation du système en Allemagne, les indications de l'agrément technique général Z-14.9-808 doivent être respectées. Celui-ci retient, entre autres, le matériau des profils à joint debout au zinc-titane et à l'acier inoxydable. En outre, la distance entre le support et l'extrémité de la tôle profilée doit être supérieure ou égale à 2 m.

2e Support pour toit en forte pente (SD)

Montage sur des toits couverts de tuiles, de tuiles plates arrondies ou d'ardoises



| | |
|---|------------------|
| Nombre / Type de vis pour construction en bois | 3 x HBS 8xL (A2) |
| Section minimale des chevrons [mm] | 60 / 140 |
| Profondeur de vissage minimale dans les chevrons [mm] | 80 |

1. Positionner le support de rail de façon à ce qu'il s'engage dans la couverture du toit.
2. Aligner le support (par exemple, à l'aide d'un cordeau) et le monter :

a) Support **SD-Z II** (toit en tuiles) : voir figure 1

Fixer le support au milieu des chevrons, à travers la contre-latte, à l'aide des trois vis pour construction en bois fournies.

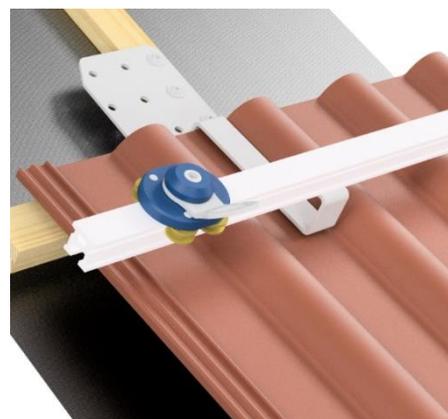


Fig. 1

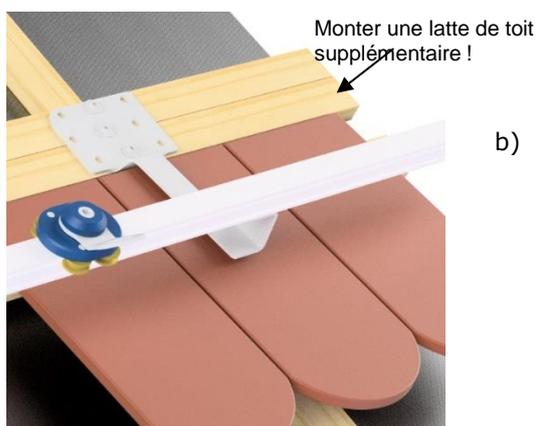


Fig. 2

b) Support **SD-B** (toit en tuiles plates arrondies) : voir figure 2

Abouter et fixer une latte de toit supplémentaire sur le lattage existant pour servir d'appui au support. Fixer le support au milieu des chevrons, à travers le lattage porteur et le contre-lattage

c) Support **SD-S** (toit d'ardoises) : voir figure 3

Fixer le support au milieu des chevrons, à travers le voligeage



Fig. 3

3 Montage de la plaque signalétique A2



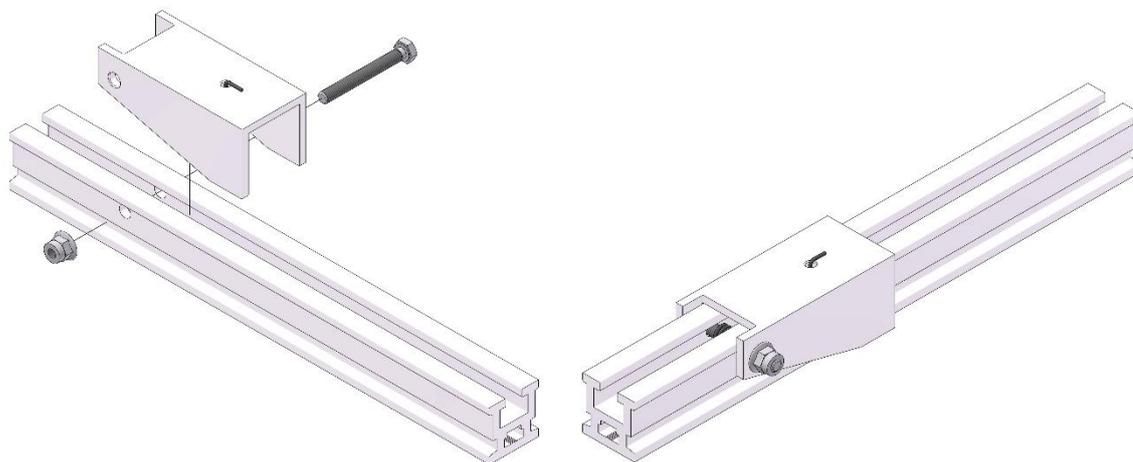
Respecter les instructions

1. Introduire la tête de la vis à tête hexagonale dans la rainure du profil de rail.
2. Fixer la plaque signalétique avec la rondelle de sécurité et l'écrou et appliquer un couple de serrage de 32 Nm.

4 Montage de la butée extérieure rabattable

En règle générale, la butée extérieure rabattable est déjà prémontée sur le rail.

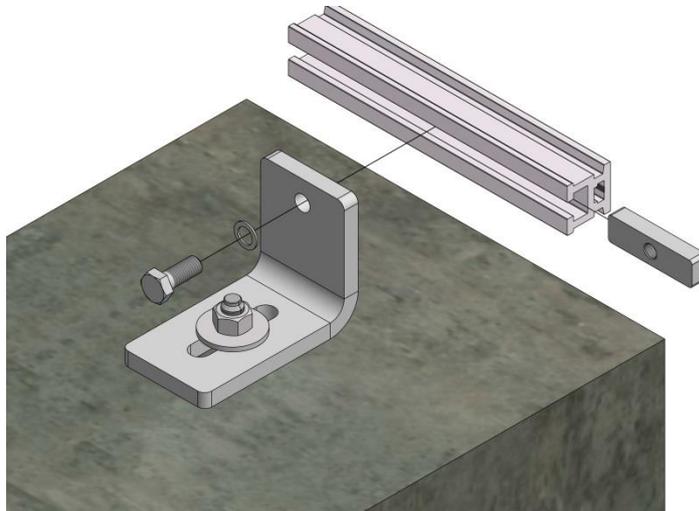
Si une autre position pour la butée extérieure rabattable s'impose sur le chantier, il convient de procéder comme suit :



1. Positionner le volet à fleur sur le rail, conformément à la figure, et réaliser un trou de passage de $\varnothing 7$ mm (en respectant une distance minimale de 30 mm entre le bord et l'extrémité du profil de rail) à travers tout le profil de rail.
2. Insérer le ressort dans le volet, conformément à la figure, et visser le volet de façon à ce qu'il puisse continuer à pivoter aisément et à ce qu'il se ferme automatiquement.

5 Montage du profil de rail

Raccordement du support au profil de rail au moyen d'un écrou de serrage rectangulaire

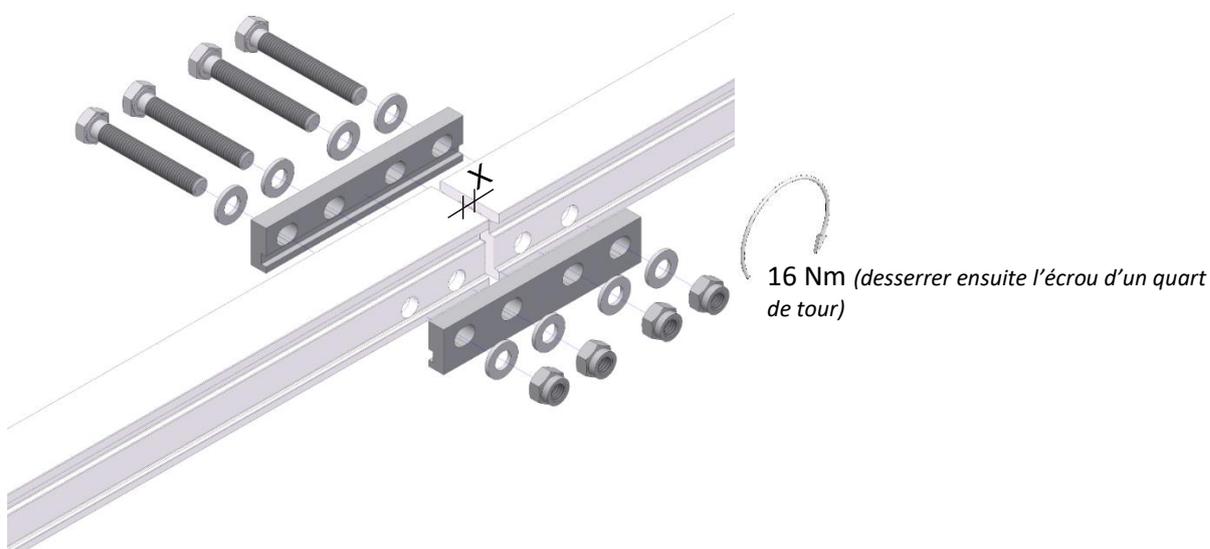


| Épaisseur de tôle du support [mm] | Vis / rondelle de sécurité nécessaires (inclus dans la livraison) |
|--------------------------------------|---|
| 4 | M 10 x 20 + rondelle de sécurité Forme VS avec t = 1,8 mm |
| 6 | M 10 x 22 + rondelle de sécurité Forme VS avec t = 1,8 mm |
| 10 | M 10 x 25 + rondelle de sécurité Forme S avec t = 1 mm |

La figure sert d'exemple pour tous les types de supports

1. Introduire l'écrou de serrage rectangulaire dans le profil de rail et le faire glisser en position.
2. Visser la vis à tête hexagonale M 10 fournie, avec la rondelle de sécurité, à travers le support, en appliquant un couple de serrage de 32 Nm. Il convient, le cas échéant, d'utiliser une clé dynamométrique à fourche. (par ex. pour les supports pour toit en forte pente ou les supports à joint debout double)

6 Montage des éclissages (LA)



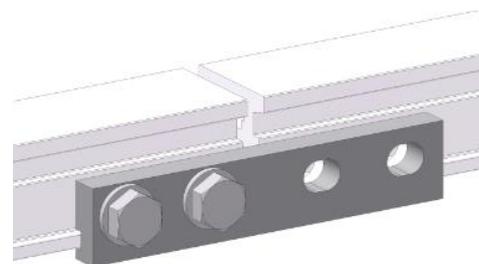
1. Relier et visser ensemble les profils de rail, conformément à la figure et au tableau ci-dessous

| Plage de température [°C] | Largeur de fente X [mm] |
|---------------------------|-------------------------|
| ≤ 0 | 6 |
| 1 - 25 | 3 |
| ≥ 25 | 0 |

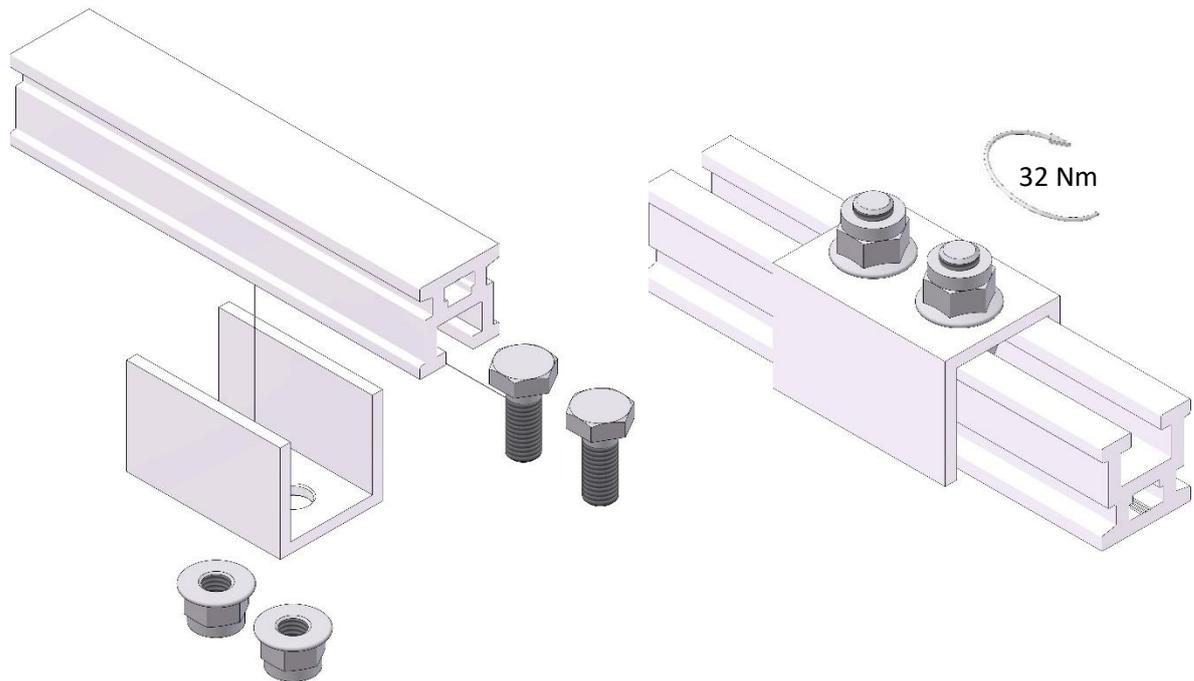
En règle générale, les profils de rail ont déjà été pré-perçés en usine pour le montage des éclissages.

Si une autre position pour l'éclissage s'impose sur le chantier, il convient de procéder comme suit :

1. Montage sur un côté de l'éclissage sur un tronçon de rail déjà pré-percé
2. Insérer un autre tronçon de rail entre les éclissages et serrer le tronçon de rail non pré-percé entre les plaques d'éclissage (tenir compte de la largeur de fente X !).
3. Réaliser de nouveaux trous de Ø 8 mm. Utiliser pour cela les plaques d'éclissage comme gabarit de perçage (centre du trou oblong).
4. Montage des 2 vis à tête hexagonale restantes.



7 Montage de l'embout en U



1. Introduire la tête des vis à tête hexagonale dans la rainure du profil de rail.
2. Visser l'embout en U, conformément à la figure, en appliquant un couple de serrage de 32 Nm.

Remarque : La distance minimale par rapport à l'extrémité libre du rail doit être d'au moins 50 mm

8 Établissement d'une documentation de montage (voir annexe dans ce document) :

Il est recommandé de compléter cette documentation avec des photos !

Montagedokumentation **LUX-top®** FSA 2010-H Schienensystem 

Objektdaten

Objekt/Bauvorhaben _____
 Straße/PLZ/Ort _____

Montagefirma

Firma _____
 Straße/PLZ/Ort _____
 Kontaktperson/Telefon _____
 Monteur _____
 Datum der Fertigstellung _____

Angaben zu Anschlageneinrichtungen und Untergrund

Schienensystem - Typ/Ausführung _____
 Baujahr _____
 Schienenhalter _____
 Befestigungsuntergrund/Baustoff _____
 Bauteilabmessungen _____
 Befestigungsmittel ggf. mit Drehmomentangabe _____

Dachgrundriss/Lageskizze (ggf. auf zusätzlichem Blatt) _____

Bestätigung durch die Montagefirma

Die Montage der LUX-top® Anschlageneinrichtungen erfolgte durch einen qualifizierten Monteur gemäß den Einsatzrichtlinien der Firma ST QUADRAT Fall Protection S.A.

Die verwendeten Befestigungsmittel wurden gemäß deren Hersteller - Richtlinien verarbeitet (Überprüfung des Untergrundes, sachgemäße Reinigung d. Bohrlocher, korrekte Anzugsdrehmomente + Randabstände etc.)

Die Montage- und Verwendungsanleitung sowie die technischen Dokumentationen wurden dem Auftraggeber übergeben, damit diese dem Nutzer zur Verfügung gestellt werden können.

 (Ort, Datum) (Stempel, Unterschrift)

Diese Bescheinigung ist dem Bauherrn auszuhändigen.

ST QUADRAT Fall Protection S.A. - Ihr kompetenter Partner für Absturzsicherungen - www.lux-top-absturzsicherungen.de
 Seite 19, Version 01/2018

9 Remplir la carte de contrôle (partie supérieure)

| | | |
|--|----------------------------|--|
| Kontrollkarte / Prüfbuch <small>Anschlageneinrichtung für persönliche Schutzausrüstung gegen Absturz</small> | |  LUX-top® <small>Hersteller: www.lux-top-absturzicherungen.de</small> |
| Typ/Modell | LUX top® FSA 2010-H | NORM: DIN EN 795 Typ C + CEN/TS16415 |
| Baujahr | | |
| Montagedatum | | |
| Datum der ersten Inbetriebnahme | | |
| Projekt- / Objektbezeichnung | | |
| Adresse des Betreibers / Auftraggebers | | |

| Regelmäßige Systemkontrolle, Überprüfung und Instandsetzung | | | | | |
|---|--|---|--|--|-------------------------------|
| Datum | Grund der Bearbeitung (regelmäßige Überprüfung oder Instandsetzung) | Festgestellte Schäden + Mängel (Beschreibung / Maßnahmen usw.) | Zur sicheren Verwendung freigegeben (ja/nein) | Name + Unterschrift der Sachkundigen Person | Datum der nächsten Prüfung |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

ST QUADRAT Fall Protection S.A. – **Ihr kompetenter Partner für Absturzicherungen** – www.lux-top-absturzicherungen.de Version 01/2018

10 Remise des documents à l’exploitant du site ou au client



LUX-top[®] FSA 2010-H

NORMES

LUX-top[®] FSA 2010-H a été testé et certifié conforme aux normes DIN EN 795:2012 – type D et DIN CEN/TS 16415:2017.

SIGNES ET MARQUAGES

Un marquage contenant les informations suivantes doit être apposé sur le système :

- Désignation du modèle : **LUX-top[®] FSA 2010-H**
- Numéros de la norme correspondante : **DIN EN 795:2012 type D et DIN CEN/TS 16415:2017**
- Nom ou logo du fabricant : 
- Numéro de série du fabricant / année de fabrication : **XXXX/20XX**
- Nombre de personnes maximum autorisé : **XX**
- Symbole indiquant que les instructions d'utilisation doivent être respectées : 

La lisibilité de cette plaque signalétique doit être contrôlée après l'installation et lors de l'inspection annuelle obligatoire !

Dans le cas où le marquage n'est plus lisible après le montage, il est recommandé d'apposer un marquage supplémentaire à proximité du dispositif d'ancrage !

Fabricant : ST Quadrat S.A.
11, rue Flaxweiler
L-6776 Grevenmacher/Potaschberg
Luxembourg

Organisme de certification intervenant dans l'essai d'examen de type :
Organisme de certification DEKRA Testing and Certification GmbH -
Dinnendahlstraße 9, D - 44809 Bochum

Données sur l'objet

Objet/projet de construction

Rue/Code postal/Ville

Entreprise de montage

Entreprise

Rue/Code postal/Ville

Personne de contact/téléphone

Monteur

Date du parachèvement

Informations relatives au dispositif d'ancrage et au

Système de rail – Type / Modèle

Année de construction

Support de rail

Support de fixation/matériau

Dimensions de l'élément de construction

Matériau de fixation et couple éventuel

Vue en plan toiture / Esquisse (Feuille suppl. éventuelle)

Confirmation par l'entreprise de montage

-
- Le montage des dispositifs d'ancrage LUX-top[®] a été effectué par un monteur qualifié conformément aux directives de montage de l'entreprise ST QUADRAT Fall Protection S.A. et en cas d'installation en Allemagne, conformément à toutes les dispositions des agréments techniques généraux des autorités de construction Z-14.9-808.
- Les matériaux de fixation utilisés ont été traités selon les indications du fabricant (Contrôle du support, nettoyage correcte des perçages, couple correct, distances au bord, etc.)
- Les instructions de montage et d'utilisation ainsi que la documentation technique ont été remis au client pour mise à la disposition de l'utilisateur.
-

(Lieu, date)

(Cachet, signature)

Ce certificat est à remettre au maître d'ouvrage.

LISTE DE CONTRÔLE

Pour le contrôle annuel des dispositifs d'ancrage LUX-top[®] par un expert

Dispositif d'ancrage horizontal LUX-top[®] FSA 2010-H

Objet/projet de construction

Rue/Code postal/Ville

Année de fabrication

Date du contrôle :

Expert :

1 Corrosion

Est-ce que de la corrosion est visible sur l'un des composants du système (rail profilé, support de rail, etc.) ? oui, sur

non

Est-ce possible de déterminer une cause de la corrosion (par ex. une cheminée à proximité) ? oui,

non

La capacité de charge du dispositif d'ancrage est-elle limitée ? oui

non

La fixation est-elle visible ? oui

non

Si oui, la fixation est-elle entièrement et correctement exécutée ? (Vérifier le cas échéant le couple de serrage !) oui

non

2 Salissures

Est-ce que les composants du système sont sales (par ex. fientes d'oiseaux, mousse, algues) ? oui, par

non

La salissure nuit-elle au fonctionnement ? oui,

non

Est-ce possible d'empêcher la saleté à l'avenir ? oui,

non

3 Aspect extérieur

Est-ce que les éléments de rail ou les supports de rail présentent des déformations visibles ? (par ex. à la suite d'une chute)

oui,

non

Pour les toits inclinés :

Des dommages dus à une charge de neige sont-ils visibles ?

oui,

non

Des dommages dus à la foudre sont-ils visibles ?

oui

non

Une influence extérieure ou une manipulation a-t-elle été constatée ?

oui,

non

Est-ce que tous les composants du système de rail sont présents ? (butées, éclissages, supports de rail)

oui

non

Est-ce que les raccords à vis du système de rail sont bien présents et serrés ?

oui

non

Est-ce que la plaque signalétique est bien présente et lisible ?

oui

non

4 Chariot

Est-ce que de la corrosion est visible sur l'un des composants du chariot ?

oui

non

Est-ce possible de déterminer une cause de la corrosion (par ex. une cheminée à proximité) ?

oui

non

Est-ce que les composants du chariot présentent des déformations visibles ? (par ex. à la suite d'une chute)

oui

non

Une influence extérieure ou une manipulation a-t-elle été constatée ?

oui

non

Est-ce que les raccords à vis des galets de roulement et de l'œillet de suspension sont bien présents et les entailles de sécurité bien alignées ?

oui

non

Est-ce que des signes d'usure importants sont visibles sur le chariot ?
(par exemple, au niveau des galets de roulement ou de l'œillet de suspension)

oui

non

Est-ce que les galets de roulement sont faciles à manœuvrer et peuvent tourner librement ?

oui

non

5 Documentation

Est-ce que les instructions de montage et d'utilisation sont disponibles ?

oui

non

Est-ce que la documentation de montage (éventuellement avec photos) est disponible ?

oui

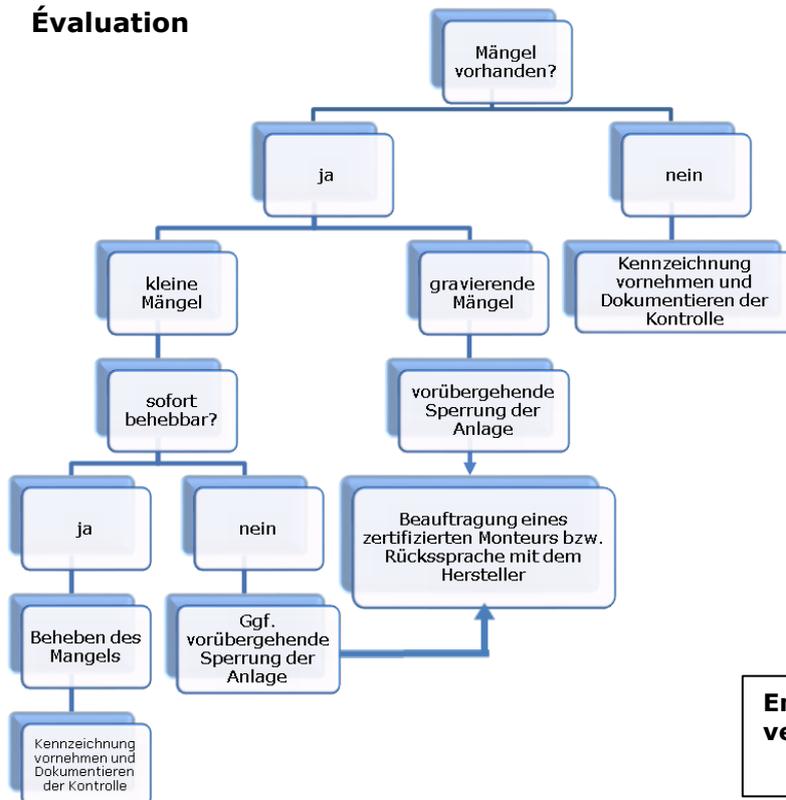
non,

Est-ce que la carte de contrôle / registre de contrôle est présent et rempli de façon correcte ?

oui

non,

6 Évaluation



**En cas de doute ou de question,
veuillez contacter le fabricant !**

7 Résumé

Le système contrôlé est sans défaut et peut être utilisé sans restrictions.

- oui
- non, les dégâts suivants doivent être éliminés :

.....

.....

.....

.....

8 Confirmation de l'expert

Nom

Prénom

Entreprise

Rue

Code postal / Ville

(Lieu, date)

(Cachet, signature)

Carte de contrôle / registre de contrôle

Dispositif d'ancrage pour
équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur



LUX-top®

Fabricant : www.lux-top.com

| | | |
|--|----------------------------|--|
| Type / modèle | LUX top® FSA 2010-H | NORME : DIN EN 795 type D et DIN CEN/TS 16415 |
| Année de construction | | |
| Date de montage | | |
| Date de la première mise en service | | |
| Désignation du projet / objet | | |
| Adresse de l'exploitant / maître d'ouvrage | | |

Contrôle régulier du système, vérification et réparations

| Date | Raison du traitement (vérification régulière ou réparations) | Dommmages + défauts constatés (description/ mesures, etc.) | Validé pour une utilisation sûre (oui/non) | Nom + signature de l'expert | Date du prochain contrôle |
|------|---|---|---|--------------------------------|------------------------------|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

Schémas, avertissements, notes :